



FICHE DE PRE-DEMANDE

AIDES A LA TRANSFORMATION NUMERIQUE DES ENTREPRISES

Dispositif régional sollicité :

[Aide à la Transformation Numérique des entreprises \(nouvelle-aquitaine.fr\)](http://nouvelle-aquitaine.fr)

Ce dispositif vise à soutenir les projets de transformation globale et stratégique, prenant en compte les enjeux de sobriété et de sécurité numériques.

Cible = PME de plus de 10 Equivalent Temps Plein (ETP)

En fonction du secteur d'activité, le formulaire est à renvoyer à :

- PME non industrielle : transfonum@nouvelle-aquitaine.fr
- PME industrielle : performance-industrielle@nouvelle-aquitaine.fr
- PME industrielle agroalimentaire : iaa@nouvelle-aquitaine.fr

1 - L'ENTREPRISE

Nom, prénom, fonction du porteur de projet (dirigeant) :

--

Nom de l'entreprise :

--

Statut Juridique :

--

Description de l'activité :

--

Adresse du siège social de l'entreprise :

--

Code postal :

Ville :

Tél :

N° SIRET :

Courriel @ :

Code NAF :

Communauté de communes ou d'agglomération (Nom et n° de département) :

--

Effectif :

Total bilan :

Dernier chiffre d'affaires :

Appartenance à un groupe (à remplir obligatoirement) : OUI NON

Si oui, lequel :

Part détenue dans l'entreprise par le groupe en % :

Effectif consolidé (si appartenance à un groupe) :

Total bilan consolidé (si appartenance à un groupe) :

Dernier chiffre d'affaires consolidé

(si appartenance à un groupe) :

Etes-vous engagé dans une procédure judiciaire ou un plan de continuation : OUI NON

Avez-vous demandé ou reçu des aides de minimis durant les trois derniers exercices fiscaux dont celui en cours ? OUI NON

Si oui, précisez les montants € :

Quelle est votre politique de distribution de dividendes :

- Dividendes affectés au remboursement de la dette contractée par une holding de reprise
- Dividendes affectés à la rémunération des actionnaires/associés
- Dividendes placés en compte courant d'associé
- Dividendes répartis de façon égalitaire entre la dette, les actionnaires et les salariés
- Pas de dividendes
- Autres, précisez :

2 – LE PROJET DE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DE L'ENTREPRISE (à 2 ANS)

Description de la stratégie de transformation numérique

Précisez la **stratégie de l'entreprise** et les **enjeux du projet** :

Le projet de transformation numérique :

Décrivez les grandes lignes du projet :

Les dépenses éligibles devront concourir au projet stratégique de transformation numérique, au renforcement de la cybersécurité et à la sobriété numérique.

Le seuil minimum de dépenses éligibles est de 30 000€ HT

NATURE DES DEPENSES ELIGIBLES :	Fournisseur	Montant HT	Montant TTC
FORMATION :			
Frais de formation hors OPCO			
PRESTATIONS DE SERVICES :			
Dépenses de conseil et d'expertise (Conseil en stratégie de transformation numérique et AMOA) Dépenses de conception, développement, pilotage et mise en œuvre projet (AMOE, MOE) A PRECISER :			
INVESTISSEMENTS IMMATERIELS :			
Licences logicielles : ERP, CRM, site e-commerce, applications métier, logiciels, progiciels, ... A PRECISER :			
INVESTISSEMENTS MATERIELS :			
Matériels IT et Equipements A PRECISER :			
AUTRES DEPENSES :			
A PRECISER :			
	Montant Total		

Montant de l'aide sollicitée (en € HT) :	
---	--

Pour le développement de votre projet, avez-vous déjà bénéficié de l'accompagnement de l'un des partenaires de la Région :

ADI – Agence de Développement et d'Innovation

CCI – Chambre de commerce et d'industrie

CMA – Chambre de Métier et de l'Artisanat

Prestataire de la Région missionné pour réaliser des diagnostics Usine du Futur ou Transformation Numérique

EPCI – Communauté de Communes, Communauté d'Agglomérations, Métropole

Précisez le nom de votre interlocuteur :	
--	--

Je suis informé(e) que, si la pré-demande est recevable :

- L'entreprise sera orientée vers le **Campus Régional de Cybersécurité et de Confiance Numérique Nouvelle-Aquitaine**, afin de réaliser un **diagnostic de maturité cybersécurité**, intégralement pris en charge par la Région.
- L'entreprise devra déposer, dans un deuxième temps, un **dossier de demande d'aide**, qui sera délivré par le service instructeur, ainsi que des pièces complémentaires nécessaires à son instruction complète.
- Seules les dépenses engagées après la date de pré-demande seront potentiellement éligibles.
- Le projet ne devra pas être achevé avant le dépôt du dossier complet auprès du service instructeur.
- Les dépenses déclarées dans le cadre de la présente demande d'aide ne peuvent être présentées au titre d'un autre dispositif régional ou un autre fonds ou programme européen.

Fait à :

Le :

**Signature du
représentant légal :**